

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 03 - Juin 2020

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 03 - Juin 2020

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAОВI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

DR NIAMKEY AKA, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 40 29 15 19 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jeanclaudeoulai@uao.edu.ci

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ETHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

THÉMATIQUE :
“Le risque en Afrique”

1. ADJUÉ Anonkpo Julien ; KONAN Kouasi Frédéric (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire)
Sémiotique d’une ville “risquée” 08

2. Assonsi SOMA (Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso)
Vivre avec les déchets : pratiques et risques socio-environnementaux dans la ville de Ouagadougou au Burkina-Faso 22

3. Faloukou DOSSO (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire)
Raison communicationnelle et développement durable en Afrique noire : risques à prendre et à éviter 37

4. Kolo SILUÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire)
Le lévirat en zone rurale à Sirasso : une pratique à risque chez les populations analphabètes dans un contexte de VIH-SIDA 49

5. SORO Débégoun Marcelline (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire), Eliane Edoun DOSSOU (Université d’Abomey Calavi, Cotonou Bénin)
Grossesses en milieu scolaire en Côte d’Ivoire : pratiques sexuelles, facteurs de prise de risque et offre publique d’éducation génésique 64

RAISON COMMUNICATIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE NOIRE : RISQUES À PRENDRE ET À ÉVITER

Faloukou DOSSO
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
faloukou@hotmail.com

Résumé

Pour être une réalité, le développement durable doit reposer sur des piliers sûrs, des principes fondamentaux, atteindre dix-sept (17) objectifs de développement durable des Nations Unies et cent soixante-neuf (169) cibles (Global Compact France). En Afrique noire, il doit, non seulement s'appropriier l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale autour de la solidarité, la précaution, la participation sans omettre la question de la responsabilité, mais surtout se déployer dans les limites de la raison communicationnelle pour atteindre les objectifs et les cibles escomptés. Le risque à prendre et/ou à éviter ne saurait être le même partout. Une particulière sociabilisation est nécessaire là où le risque à prendre réside dans la disposition de la raison à se placer au plus haut degré de son déploiement. Il ne faut pas verser dans la téléologisation de la raison oscillant entre la raison instrumentale et la raison stratégique. La raison ne doit pas aboutir à un développement étriqué. Il faut se garder de promouvoir une civilisation impérialiste, hégémonique. En d'autres termes, comment l'Afrique noire parviendra-t-elle à un développement durable où le risque à prendre et à éviter stimule la vie raisonnablement consensuelle ? De quel développement durable a-t-elle besoin ?

Le développement en Afrique noire ne peut être durable qu'en prenant le risque de s'approprier le degré élevé d'expression de la raison. La raison communicationnelle, au sens habermassien, ne peut qu'être une invite évitant de verser dans un processus d'instrumentalisation de la société. Elle sait faire face aux questions économiques, sociales et environnementales liées à une gestion rationnelle de la société. L'humain doit être au centre de toute sociabilisation. Le risque à éviter, c'est celui du maintien a-raisonnable de l'Afrique noire dans un sous-développement entretenu de l'intérieur comme de l'extérieur (1). Le risque à prendre est à insérer dans la rationalisation de la gestion de la société où la raison communicationnelle, dans une dynamique de résilience organisationnelle, permettra au développement durable de se fixer solidement sur le trépied (économique, social et environnemental) avec des objectifs et cibles précis à atteindre dans l'optique de freiner toute marchandisation de l'homme et de son biotope (2). L'expérimentation du développement durable doit être vulgarisée partout dans le monde à partir de l'Afrique noire (3). Elle peut devenir le berceau de l'idéologie du développement durable dépouillé de toute activité téléologique faisant ainsi, de notre monde, l'espace approprié à toute humanisation.

Mots-Clés :

Afrique noire – Développement durable – Raison communicationnelle – Risque

Introduction

L'Afrique noire est encore au centre des préoccupations liées au développement en général et au développement durable en particulier puisqu'elle n'est pas parvenue à découvrir le filon libérateur lui permettant de faire face aux difficultés qu'elle connaît, qui entravent sa civilisation. En fait, l'Afrique noire « a été un lieu où la diffusion de l'idéologie du développement a été particulièrement violente, notamment à travers l'œuvre "civilisatrice" de la colonisation, en même temps qu'un lieu où les résultats du développement sont aujourd'hui les plus difficilement visibles. Il reste pour bien des observateurs le continent "sous-développé", qui cumule les retards et les handicaps » (A. Volvey et al., 2005, p. 31). En effet, l'idéologie du développement en Afrique noire est marquée par l'œuvre civilisatrice de la colonisation qui, dans un violent déploiement, n'a fait que la retarder et la handicaper. Aucun résultat visible n'a pu accorder du crédit à ce type de développement actionné de l'extérieur par l'ancienne métropole et exposé à un fonctionnement interne qui la maintient dans une situation de sous-développement. Cela sous-entend que l'Afrique noire n'a reçu que le pan imposé du développement qui, comme une défaillante bouée de sauvetage, n'a fait qu'obstruer son émancipation, tout développement. Ainsi, « l'Afrique noire est mal partie » (R. Dumont, 1962) puisqu'elle piétine, n'arrive pas à avancer, à repenser tous les problèmes dans sa volonté d'allier autonomisation et autorisation.

À vrai dire, l'occidentalisation de l'Afrique subsaharienne, l'autre nom de l'Afrique noire, en oscillant foncièrement entre exploration, occupation et colonisation, n'a fait que la stigmatiser en enregistrant une série d'échecs bien que des actions volontaires correspondant à des stratégies de développement soient mises en œuvre afin de la sortir du sous-développement. Des particulières politiques de développement aux programmes d'ajustement structurel sans omettre les conjonctures à répétition et autres processus de dévaluation, l'Afrique noire n'a fait qu'exposer un triste parcours de l'histoire de son "économisation". Il ressort que son développement a nécessairement besoin de solliciter d'autres compétences. Ce qui importe, ce sont les risques à prendre et/ou à éviter pour qu'elle ne soit pas l'éternel continent à aider en assistant perpétuellement ses citoyens. Hier « l'Afrique [noire devait] apprendre tout à la fois l'écriture et la monnaie, la charrue et l'état centralisé, que l'Asie connaît de longue date ; tout en s'efforçant d'aborder efficacement la Révolution industrielle » (R. Dumont, 1962, p. 6). Aujourd'hui, elle subit frontalement le « prolongement abusif de l'économie de traite [qui] constitue l'obstacle premier au développement de l'économie africaine » (R. Dumont, 1962, p. 33) où ce sont les raisons instrumentale et stratégique qui assurent un semblant de bonnes tenues de son économie qui prend une autre tournure à l'ère des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Il se pose donc le problème du développement de l'Afrique noire qui ne fonctionne qu'à partir des instructions reçues de l'extérieur et des dérapages à répétition de l'intérieur. Jusqu'ici, elle n'est pas parvenue à se faire accompagner communicationnellement dans son processus de développement. Cette situation suscite les préoccupations suivantes : Le développement durable n'est-il pas cette énième idéologie de développement qui va se solder par un cuisant échec ? De quel développement durable l'Afrique noire a-t-elle besoin afin de prendre place dans le concert des nations en tant que continent développé ? Le recours à la raison communicationnelle n'est-il pas l'occasion de rationalisation de la gestion de la société africaine ? Le risque véritable à éviter, n'est-ce pas son maintien a-raisonnable dans le sous-développement qui est entretenu de l'intérieur comme de l'extérieur ? C'est dans les interstices des mots que l'on peut parvenir à une claire idée de la raison communicationnelle et du développement durable (1). Le risque à prendre va résider dans la rationalisation de la gestion de cette société africaine où la raison communicationnelle, dans une dynamique de résilience organisationnelle, permettra à son développement durable de se tenir sur de solides

trépieds (économiques, sociaux et environnementaux) avec des objectifs et cibles précis à atteindre dans l'optique de freiner toute marchandisation de l'homme et de son biotope (2). L'expérimentation du développement durable sous la bienveillante direction de la raison communicationnelle fera de ce continent le berceau dépouillé de toute activité téléologique faisant ainsi, de notre monde, l'espace approprié de toute humanisation (3).

1. Raison communicationnelle et développement durable pour une sociabilisation raisonnable du monde africain

L'application des notions de raison communicationnelle et de développement durable est un risque à prendre pour comprendre combien de fois il faut aborder une autre sociabilisation pour un continent stigmatisé cumulant des retards et des handicaps. Il est question de lui proposer d'efficaces moyens de civilisation pouvant lui permettre de ne plus subir les revers d'une idéologie de développement violente alimentés par l'œuvre civilisatrice de la colonisation. Si l'Afrique est encore à la traîne, c'est parce qu'elle ne fonctionne qu'à partir d'instructions reçues de l'extérieur et mal mises en œuvres à l'intérieur. Que peut-on donc retenir de la raison communicationnelle ? Qu'est-ce que le développement durable ? Comment l'Afrique peut-elle parvenir à une sociabilisation raisonnable en combinant la raison communicationnelle et le développement durable ?

1.1. De la raison communicationnelle dans la gestion de la société

L'ultime recours à la communication comme creuset de conceptualisation de sa pensée, permettra à Habermas de proposer, dans une logique langagière, une base des actions consenties pour une civilisation nécessitant d'avoir une opinion publique qui s'approprie la pratique de la liberté communicationnelle. En d'autres termes, Habermas fait de la communication l'épicentre de sa pensée en la proposant comme ce qui permet aux hommes de réussir une vie de société digne de ce nom. La communication assure la libération de toute action sociétale en quête de consensus. Il ressort que le pouvoir communicationnel est une invite de signalisation et de problématisation des thèmes publics afin de former la volonté politique dans une perspective de légitimation et de légitimité de toute action politique se rapportant au développement en général et au développement durable en particulier.

C'est en partant des procédures communicationnelles que Habermas va opter pour les décisions raisonnables et rationnelles, celles prises dans l'intérêt commun des citoyens, participants-transformateurs de la société. C'est ainsi que la délibération se déploie en principes d'impartialité et de dépassement des préférences particulières dans une consciente atmosphère d'intersubjectivité où les citoyens prennent position par des arguments pour le consensus social. C'est de la communication à l'intersubjectivité en passant par la discussion que les participants à la gestion rationnelle de la société vont se disposer à argumenter dans « une attitude hypothétique à l'égard de prétentions à la validité, devenues problématiques de normes et de manières d'agir » (J. Habermas, 2013, p. 105). Une atmosphère communicationnelle prend forme et engage les citoyens à la quête de la cohésion sociale sur la base du recours à l'argument meilleur. « Ce n'est que sous l'égide de présuppositions de communication d'une discussion universellement élargie (...) que se constitue l'intersubjectivité de niveau supérieur d'un entrecroisement de la perspective de tout un chacun avec celle de tous les autres (J. Habermas, 2013, p. 105).

La raison communicationnelle se permet de centraliser solidement la force sans violence autour de l'argumentation, « la forme logique de la discussion, non sous l'aspect du contenu des énoncés (qui suppose une théorie de la signification), mais sous l'aspect de l'engagement pragmatique que supposent les actes de langage (ou peut-être plus justement de discours) » (C. Bouchindhomme, 2002, p. 20). Il est question de former un modèle de discussion "idéale" oscillant entre théorie de l'argumentation et théorie de

la discussion, entre normativité et conditions de possibilité. Parlant de raison, Habermas opte pour la raison communicationnelle. C'est avec cet auteur que le langage va engager la communication à se déployer en discussion sur le front de l'argument meilleur aussi bien sur le plan normatif que cognitif. La raison communicationnelle va se charger de faire appel aux actes d'intercompréhension dans une intersubjectivation en quête de consensus.

La raison communicationnelle se charge de distiller la liberté communicationnelle où les acteurs qui adoptent « une attitude performative les uns avec les autres, veulent s'entendre sur quelque chose et attendent l'un de l'autre des prises de position sur les prétentions à la validité réciproquement émises » (J. Habermas, 1997, p. 136). La liberté communicationnelle crée une relation interdépendante et intersubjective la liant à des obligations illocutoires. Les acteurs n'obtiennent « la possibilité de prendre position par oui ou par non sur une prétention critiquable à la validité que [s'ils sont prêts] à justifier, le cas échéant, une prétention soulevée par [leurs] actes de paroles » (J. Habermas, 1997, 137). En agissant communicationnellement avec les citoyens, la gestion de la société fait dépendre « la coordination de leurs plans d'action d'une entente qui, tout à la fois, s'appuie sur des prises de position énoncées de part et d'autre, et sur des prétentions à la validité faisant l'objet d'une [raison] intersubjective, les seules raisons qui comptent sont celles qui peuvent être acceptées en commun par les parties concernées » (J. Habermas, 1997, 137). C'est la communication qui permettra aux citoyens de générer des résultats raisonnables où ils s'accordent sur la nécessaire volonté de s'entendre sur ce qui existe en se poussant à rendre compréhensible la nature de leur interaction. Dans ce cas, la raison communicationnelle a-t-elle de réelles aptitudes à accompagner conséquemment le développement durable ? Qu'en est-il du développement durable ?

1.2. Du développement durable en question en Afrique noire

Des idéologies du développement ont été initiées et continuent de faire le buzz, en termes d'originalité et d'efficacité en réussissant à transformer le quotidien des êtres humains. Le développement fait prendre conscience d'un état de sous-développement afin de l'éradiquer pour le bien-être des hommes. Pour J. R. Legouté (2001, p. 11), « la réelle acceptation du terme de développement en anglais comme en français est directement liée à la prise de conscience des problèmes du sous-développement ». Ici, l'œuvre civilisatrice de la colonisation fait partie des plus dégradantes idéologies au développement qui existe au monde. Le développement est donc un terme des sciences humaines évoqué dans l'optique de parler d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des êtres humains. Dans ce contexte, l'on parle de développement économique et social. Le développement intègre l'aménagement et la question de l'urbanisme. Ces idéologies du développement vont faire passer le concept de développement du développement soutenable au développement durable en n'omettant pas le développement viable. Le développement en général rompt avec un circuit stationnaire et s'oppose aux économies traditionnelles.

Quant au concept de développement durable, il prend forme, selon Cécile Duclaux-Monteil Ott, à la suite de la multiplication "des crises naturelles et industrielles, ainsi que la prise de conscience des impacts environnementaux de notre modèle de développement économique qui s'accumulent depuis la révolution industrielle [et qui] ont contribué à une lente évolution des mentalités". Le développement durable est ce qui remet en cause le modèle naturel de développement économique qui étouffe toute évolution des mentalités dans sa volonté de s'approprier la nature comme la matière à la révolution industrielle. Il est donc question de mettre en évidence l'interdépendance existant entre la nature et les organisations humaines qui en dépendent. Il faut, de ce fait, renforcer les principes, les valeurs et les mécanismes pour que le développement

soit durable. Ici, il est profitable de prendre en compte simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale.

Dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des êtres humains et de conserver la vitalité des ressources naturelles, le développement durable a été employé pour la première fois en 1980 aux Nations Unies lors du rapport de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) où il est question de Stratégie mondiale de la conservation. De la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm 1972) où l'on parle d'écodéveloppement (1980) au Sommet sur l'environnement et le développement (Rio 1992) où l'on emploiera le concept de développement durable dans les années 80, sans omettre le Sommet mondial du développement durable (Johannesburg 2002) où l'on évoquera la responsabilité sociétale des entreprises à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (2012) où l'on parlera d'économie verte, le développement durable oscille entre questions environnementales et questions de développement. Des Conférences et des sommets internationaux sont organisés révélant les grandes étapes de construction du développement durable.

Bien qu'il connaisse une pluralité de définitions, le développement durable peut être circonscrit autour de la formule de Brundtland (1987) universellement acceptée et est « un développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs ». Il évoque les besoins essentiels des plus démunis en leur accordant la plus grande priorité. Il s'ensuit "l'idée de limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent à la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir". À cette première définition, l'on peut ajouter celle qui soutient le développement durable comme « un type de développement qui prévoit des améliorations réelles de la qualité de la vie des hommes et en même temps conserve la vitalité et la diversité de la Terre. Le but est un développement qui soit durable. À ce jour, la notion paraît utopique, et pourtant elle est réalisable. De plus en plus nombreux sont ceux qui sont convaincus que c'est notre seule option rationnelle » (UICN, PNUE et WWF, 1980). Ainsi, le développement durable semble osciller entre utopie et réalité tout en faisant appel à la raison. Enfin, le concept de développement durable demeure « une démarche visant l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens par la prise en compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle du développement durable dans une perspective d'équité intra- et intergénérationnelle » (OIF, 2002). Le développement durable n'épargne personne, aucun continent n'est épargné, à l'abri de toute idéologie de développement. C'est ainsi que l'Afrique noire est invitée à intégrer une telle idéologie de développement lui demandant de se mettre inexorablement à jour sur les questions environnementales et de développement.

Des principes subsistent. Le premier intègre la protection de l'environnement au développement qui impose une production et une consommation responsables. Il est question de réduire au minimum leurs répercussions défavorables sur les plans sociaux et environnementaux. Il s'ensuit que la responsabilité s'exerce aux niveaux individuel et collectif. Tout le monde est sans doute invité à respecter les quotas de réduction de son émission de gaz à effet de serre en s'inscrivant dans une logique du pollueur payeur. Les pays développés reconnaissent leur responsabilité dans la pollution de l'environnement dans leur ferme volonté d'aller à l'industrialisation qui ne tient pas toujours compte des cris de la nature, du changement climatique qui est aujourd'hui une réalité. Une solidarité dans le temps et dans l'espace doit être consolidée pour que chaque génération prenne conscience de son rôle à jouer pour sa survie et celle à venir. Elles doivent assurer leur droit de vivre dans un environnement sain, quel que soit son espace de sociabilisation.

Le développement durable repose sur l'engagement et la participation de tous. Il est question de "mettre en œuvre des processus d'information transparente et pluraliste, de consultation, de débat public, en intégrant tous les acteurs concernés à tous les niveaux de prise de décisions, du local à l'international". La précaution doit aider à minimiser sérieusement tous les risques de dommages graves ou irréversibles. Dans ces conditions, aucune absence de certitude scientifique ne doit servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption des mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. Il faut aussi limiter les émissions de CO2 et freiner le changement climatique. Même la subsidiarité, entre prise de décision et responsabilité, doit revenir "à l'échelon administratif ou politique le plus bas en mesure d'agir efficacement". En intégrant les politiques décidées et mises en œuvre localement et non s'y substituer, le développement durable favorise des actions de coopération internationale.

À la suite des principes, l'on peut évoquer les piliers du développement durable. Le premier pilier est économique, faisant ainsi de l'économie un instrument au service du développement. Il s'agit de poursuivre la croissance (l'augmentation de la production de biens et de services) et de répondre aux besoins des générations présentes et futures. L'ère du développement durable est celle de la gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social. Le pilier social et sociétal permet à la société d'assurer la cohésion sociale, de réduire la pauvreté et les inégalités de tout genre. Le développement durable impose sans nul doute le partage équitable des revenus et des services, la répartition, sur la base de la justice sociale, de la richesse commune en fonction de la contribution de chacun. Quant au pilier environnemental, il se charge de limiter les impacts des activités humaines sur l'environnement naturel, aussi bien rural qu'urbain. Il faut préserver les ressources naturelles en réduisant leur surexploitation, la défiguration des paysages, l'exploitation des énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables. En fait, le pilier culturel, entre culture et diversité culturelle, conçoit le développement durable comme ce qui va préserver les libertés, les droits culturels, les identités, les savoirs, les langues, les modes et les rythmes de développement diversifiés.

Le développement durable est perçu comme un nouvel espace où l'obéissance aux règles est l'expression de la liberté. Quels sont donc les risques à éviter et à prendre pour que le développement durable soit une réalité ? Ici, la raison communicationnelle n'est-elle pas ce qui va mener la société à bon port ?

2. Du complexe Raison communicationnelle et développement durable pour une sociabilisation raisonnable, rationnelle et/ou rationalisable

Tous les éléments de dynamisation de la société se retrouvent dans le développement durable. Les principes et les piliers du développement durable sont les fers de lance qui vont lui permettre d'atteindre les dix-sept (17) objectifs et les cent soixante-neuf (169) cibles, à conditions qu'il prenne les risques qu'il faut. Cela sous-entend que le dispositif existe et fait son bonhomme de chemin. Mais, il faut l'accompagner. D'où le recours à la raison communicationnelle. Sa place dans le processus de développement durable est nécessaire et doit être vulgarisée absolument. Cette énième idéologie du développement doit permettre à l'Afrique noire de se revoir, de revoir sa position et de donner des résultats visibles de développement durable. Quel est donc le processus de sociabilisation qu'il faut à l'Afrique subsaharienne pour qu'elle ait quelque chose à donner dans le concert des nations ? Il revient à l'Afrique noire de savoir conjuguer le complexe raison communicationnelle et développement durable pour qu'elle se fraie un chemin qui peut faire d'elle le berceau du développement durable. Quel est donc le risque à éviter dans la dynamisation de la société subsaharienne ?

2.1. Le risque à éviter dans la dynamisation de la société subsaharienne

L'Afrique subsaharienne, l'autre nom de l'Afrique noire, est malheureusement héritière d'une idéologie du développement particulièrement violente dans cette œuvre civilisatrice de la colonisation qui favorise une situation de pourrissement cumulant retards et handicaps dans son évolution à l'ère des indépendances. Dans un tel contexte, cette situation entretient une atmosphère de corruption qui va se constituer en un moyen d'intégration sociale des groupes et des individus qui ont été exclus jusque-là. Ici, « le développement de la corruption serait dû à une incapacité des élites dirigeantes à valoriser l'héritage de l'État colonial » (J.-L. Rocca, 1993, p. 66). L'État colonial laisse un arrière-gout d'inachevé aux élites dirigeantes affichant leur réelle incapacité à assurer le bon fonctionnement de l'administration faisant remarquer que « l'introduction de la corruption marchande par les étrangers n'est pas pour rien dans l'état de délabrement des administrations postcoloniales » (J.-L. Rocca, 1993, p. 66). L'idéologie du développement de l'œuvre civilisatrice de la colonisation ne fait qu'assurer une atmosphère de délabrement des administrations mettant ainsi l'Afrique noire dans une situation d'éternel recommencement. « Quoi qu'il en soit, une analyse de l'évolution des sociétés depuis les indépendances est indispensable à une compréhension de la nature et du rôle de la corruption dans les pays du tiers monde » (J.-L. Rocca, 1993, p. 66). Le risque à éviter dans le processus de dynamisation de l'Afrique noire réside dans la perception de la corruption qui est "flétrissure morale, dégénérescence et péché".

Il s'ensuit qu'il faut éviter de revenir à un énième transfert des technologies qui met l'Afrique noire dans une situation de copier-coller sans la moindre possibilité de mâcher, d'adapter et de mettre à jour ce qui a été pris depuis l'Occident. Une nouvelle possibilité de se développer s'offre ainsi à l'Afrique subsaharienne qui ne doit plus combiner retards et handicaps. La volonté d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim en optant inexorablement pour la sécurité alimentaire par une agriculture durable, en permettant à chacun de vivre en bonne santé dans la promotion d'un bien-être de tous à tout âge, se doit de ne pas être un simple slogan. Le développement durable est loin d'être un moyen de mathématisation de la civilisation où un programme est établi sur une période donnée. L'accès de tous à une éducation de qualité et la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie se font toute la vie d'une génération à une autre. Il n'est plus question de suivre un chronogramme bien établi. Ce qui importe, c'est la ferme volonté de changer l'Afrique noire en lui accordant ainsi l'occasion d'osciller entre « vie sensée et vie heureuse » (M. Savadogo, 2019, p. 1).

L'Afrique subsaharienne doit parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en éliminant tout déploiement de la violence dans les relations entre les hommes, en tenant compte de ses us et mœurs dans l'optique de les intégrer de la plus belle manière dans le tissu social pour le bien-être de tous. Il faut donc éviter toute marchandisation de la femme et de la fille et toute instrumentalisation de leur intégration sociale. Le développement durable est favorable à une intégration sociale durable où les hommes exprimeront légitimement leur sociabilisation dans un biotope sécurisé. En effet, les dangers que nous fait courir le réchauffement climatique imposent de garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et d'assurer une gestion durable des ressources en eau pour éviter une autre guerre des étoiles où le point névralgique sera la possession de l'eau. Il faut éviter d'entretenir cette atmosphère dans laquelle celui qui possède l'eau possède le pouvoir. L'eau et tout ce qui est lié à l'eau ne doivent pas être l'objet de chantages éhontés. Il s'ensuit que l'on doit garantir à l'énergie, l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à des coûts abordables aidant à préserver l'environnement et le niveau de vie des êtres humains. Le risque à éviter réside dans la question du monopole. Cette situation, le fruit des effets pervers de la colonisation imposés par l'extérieur, l'ancienne métropole, est une fréquence en Afrique noire où ce sont les multinationales qui monopolisent le secteur énergétique faisant subir aux

pauvres populations leurs ambitions démesurées de vouloir faire du profit, rien que du profit.

La promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable doit favoriser le plein emploi permettant à tout un chacun d'avoir un emploi décent. Ce qui est à éviter, c'est la ferme volonté de mettre les travailleurs dans une situation de dépendance où toute revendication est contournée aux fins de faire prévaloir les intérêts des divers employeurs. En bâtissant l'infrastructure résiliente et en promouvant l'industrialisation durable profitable à tous sans omettre d'encourager l'innovation, il ne faut pas s'engager dans une logique de sociabilisation qui est dépouillée de toute équité, de toute résilience organisationnelle. L'innovation doit prendre en compte l'environnement et les questions liées au réchauffement climatique. La réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ne doit pas se faire sur la base de respect d'un chronogramme qui impose une imperturbable rigidité dans la sociabilisation. L'ouverture des villes à tous doit être une occasion de promotion de l'humanité et de résolution des questions liées à la pluralité culturelle.

L'établissement des modes de consommation et de production durable doit tenir compte d'une certaine fermeté dans cette lutte contre le réchauffement climatique, d'une vulgarisation des acquis alimentaires où il est question d'éviter d'ouvrir d'autres fronts d'enrichissement consistant à exploiter la nature et soumettre l'environnement. Il faut éviter les effets de modes dans la conservation et l'exploitation des océans, des mers et des ressources marines où ce qui est dit n'est pas ce qui est fait. Quant au sol, il faut éviter qu'il subisse l'agriculture sauvage et la surexploitation des ressources du sol et du sous-sol. Il faut éviter de penser que l'exploitation répond aux besoins de faire face aux charges de l'État et de permettre un vivre-ensemble honorable. Cette volonté humaine d'aller au-delà du rassasier, de ne pas savoir s'arrêter est un véritable poison qui gangrènera le développement durable. Cela sous-entend que les principes et piliers ne suffisent pas pour parvenir à un développement durable. Si le risque à prendre dépasse le cadre du développement durable, comment peut-on donc parvenir à une émancipation sociale digne de ce nom ?

2.2. Le risque à prendre pour une émancipation sociale digne de ce nom

Le développement durable est une initiative ambitieuse qui, s'il est bien ficelé, peut permettre à l'humanité de bien se sociabiliser. Il est sans doute question de prendre en compte simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale. Il s'ensuit qu'il faut satisfaire nécessairement les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, en réduisant les inégalités entre les hommes, dans le respect de leurs cultures, d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social, de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux. Le développement durable a les chances de durer en étant accompagné et bien accompagné. La raison communicationnelle est un risque à prendre pour que ce développement dure. La raison communicationnelle a quelque chose à donner pour que les quatre (4) principes du développement durable l'aident à mieux fonctionner.

La solidarité entre les nations, entre les peuples, entre les générations et entre les membres d'une société dont il s'agit en évoquant les principes du développement durable mérite d'être définie. Le risque à prendre réside dans la reconsidération de la solidarité dans l'espace public où la raison communicationnelle engage chaque citoyen dans un processus de sociabilisation qui promeut le consensus. La solidarité devient un moyen de rapprochement des pays, des peuples, des êtres humains où tout doit osciller entre intersubjectivité, intercompréhension et/ou interaction, entre vérité, justesse normative et sincérité. C'est sur le modèle délibératif qu'une démocratisation d'opinion

invite tout un chacun à exprimer son avis sur tel ou tel sujet au gré des circonstances dans une situation où « la typologie habermassienne des prétentions à la validité n'a jamais été définitivement arrêtée ; celles qui donnent lieu à un type d'argumentation spécifique » (C. Bouchindhomme, 2002, p. 71). Ici, il est question d'implémenter l'intégration républicaine et de conforter la théorie habermassienne de la solidarité dans l'usage public de la parole en vue de la préservation des intérêts universalisables. Sans doute, « c'est en passant le filtre du processus délibératif qu'une opinion acquiert un surcroît de rationalité et une validité démocratique » (A. Dupeyrix, 2009, p. 138). La délibération dont parle Habermas opte pour un procéduralisme, la « troisième voie entre le modèle républicain et le modèle libéral : le modèle procédural » (A. Dupeyrix, 2009, p. 137).

« La demande de solidarité est, en effet, de règle dans toutes les sociétés où existent des traditions à poursuivre, des ressemblances à traduire (solidarité mécanique) d'un côté, et de l'autre, des torts à redresser, des déficits à combler, des aspirations à cohérer (solidarité organique) » (Y.-E. Kouassi, 2010, p. 14-15). Par conséquent, c'est en mobilisant la solidarité, balisée par la raison communicationnelle, que l'on peut donc toucher du doigt les réalités qui fécondent les rapports entre les pays, les peuples, les hommes dans un dynamique processus de développement durable où tout est mis en place rationnellement pour que l'environnement vital de l'homme soit sécurisé. Un processus rationnel de civilisation voit le jour avec la solidarité qui épouse la nécessité de pérenniser l'espèce humaine, de lutter contre le réchauffement climatique.

Quant à la précaution, elle va intervenir dans les prises de décision évitant de causer des catastrophes lorsque l'on prend conscience de l'existence de risques pour la santé et l'environnement. Le principe de précaution, cette nouvelle forme de prévention, invite Habermas à s'inscrire dans une contrainte linguistique commandant à l'agir communicationnel, à la discussion de s'universaliser. La raison communicationnelle peut tout porter au grand jour dans une intersubjectivation où les sujets, acteurs-transformateurs de la société, se comprennent, interagissent en optant plus pour le salut de la collectivité. Ici, l'argent et le pouvoir ne constituent plus des couloirs de verrouillage de toute sociabilisation raisonnable. Il ressort que le complexe Raison communicationnelle-Développement durable devient le puissant socle de protection de l'environnement et la ferme volonté de freiner les catastrophes, de préserver les risques pour la santé et/ou l'environnement. La précaution va donc adopter une texture raisonnable, rationnelle et/ou rationalisable.

Il s'ensuit que la participation de chacun fait de lui un acteur-transformateur de la société dans le sens de tenir compte de la santé, l'environnement et la civilisation. Cela sous-entend que la raison communicationnelle vient consolider l'apport de tout un chacun dans le concert des nations, quelle que soit sa profession ou son statut social. Il s'agit d'assurer raisonnablement la réussite des projets durables où l'on arrive à combiner la santé et l'environnement, l'éducation et l'apprentissage sans omettre les questions de genre. C'est la participation qui intègre l'espace public et oscille entre monde objectif (vérité), monde social (justesse normative) et monde subjectif (sincérité). La réussite de tout projet et la légitimation de toute action pour la bonne gestion sont nécessaires pour donner de la valeur à la réussite des projets durables. La responsabilité, en intégrant la raison communicationnelle, va inviter l'humanité à revoir sa position sur cette voie de sa sociabilisation à tout prix. Les citoyens, les industriels et les agriculteurs se doivent de connaître l'état de santé de l'environnement, comprendre la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique. Dans une logique du pollueur payeur, la raison dont parle ici Habermas est amené à permettre à tout un chacun de faire attention à la nature, à l'environnement aux fins de ne pas agresser notre existence actuelle et à venir. La raison

communicationnelle établira un partenariat sujet-sujet entre l'homme et la nature qui assurera un processus de démocratisation de la gestion rationnelle de la société.

Dans de telles situations, l'Afrique subsaharienne se constitue en un espace public de démocratisation de la discussion faisant appel à une gestion raisonnable de la société qui laisse éclater l'argument meilleur. Du coup, l'Afrique noire a de grandes chances de devenir un berceau du développement durable puisqu'elle réussit le passage du sous-développement au développement durable, processus qui se perpétuera de génération en génération. Comment l'Afrique subsaharienne peut-elle se constituer en un berceau du développement durable ?

3. Du berceau du développement durable pour toute sociabilisation réussie

Pour un continent ayant hérité de l'idéologie du développement violent suscitée par l'œuvre civilisatrice de la colonisation, l'Afrique subsaharienne ne peut passer du sous-développement voulu et entretenu de l'extérieur comme de l'intérieur au développement durable qu'en recourant à la raison communicationnelle dans l'optique d'alimenter sa liberté communicationnelle. Le développement durable de l'Afrique subsaharienne doit se déployer dans les limites de la liberté communicationnelle qui participe de façon raisonnable à institutionnaliser la formation de l'opinion et de la volonté politiques. Elle assure l'usage du langage orienté vers l'intercompréhension et engage le droit dans une logique de délibération et de décision procéduralistes. La discussion vient dynamiser l'autonomisation politique des citoyens dans la nécessaire préservation de leurs droits et de leur engagement dans la gestion raisonnable de la société.

Au fait que l'usage de la liberté communicationnelle accède à la juridicité dans une perspective d'égalité correspond l'institutionnalisation d'une formation de l'opinion et de la volonté politiques dans laquelle le principe de discussion se voit appliqué. De la même manière que la liberté communicationnelle est, avant toute institutionnalisation, référée aux conditions d'un usage du langage orienté vers l'intercompréhension, l'autorisation quant à un usage public de la liberté communicationnelle dépend des procédures et des formes de communication assurées par le droit dans lesquelles les processus de délibération et de décision peuvent se dérouler. Celles-ci doivent garantir que tous les résultats obtenus dans le respect de la forme et de la procédure jouissent pour eux-mêmes d'une présomption de légitimité. Autrement dit, les droits politiques fondamentaux égaux pour tous résultent d'un accès symétrique à la juridicité de la liberté communicationnelle de tous les sociétaires juridiques ; or celle-ci exige, de son côté, que la formation de la volonté et de l'opinion au moyen de la discussion s'effectue sous des formes telles qu'elle permette un exercice de l'autonomie politique préservant les droits du citoyen (J. Habermas, 1997, p. 145).

Une entreprise liée à un vivre-ensemble communicationnel doit voir le jour avec le développement durable en Afrique subsaharienne. Le fait qu'elle n'ait pas causé sérieusement un impact sur la planète, cette partie du monde est la mieux placée pour être le berceau du développement durable. Du coup, la philosophie de Habermas devient « la nouvelle réponse d'homo sapiens au défi d'homo faber. [C'est sans doute] avec Habermas [que la communication authentique] devient universelle ou formelle et son objet, l'ensemble des conditions normatives universelles de l'entente langagière » (G.-F. Duportail, 1999, p. 13). Assurément, le développement durable est ce qui assure le décollage de l'Afrique noire en respectant ses grands principes dans une interaction communicationnelle entre élus, industriels, agriculteurs, banquiers sans omettre les citoyens.

C'est pourquoi, dans toute commercialisation, bien que l'équité soit ici de mise, une atmosphère communicationnelle doit prévaloir entre producteurs, aussi petits soient-ils, respectueux de l'environnement et vivant du fruit de leur travail et tout acheteur qui est amené à garantir le prix d'achat de sa récolte à travers ses offres. L'espace crédit doit

être ouvert à tous avec un pourcentage honorable permettant à chacun de gagner sa vie. En clair, l'Afrique noire est la mieux placée pour s'engager dans une urbanisation où les quartiers doivent s'installer en intégrant le mode de vie durable avec les vrais moyens de déplacement écocitoyens. L'écotourisme doit être en vigueur dans la préservation de l'environnement et dans la minimisation de la diffusion des virus.

Conclusion

Le monde subit réellement les effets ahurissants du réchauffement climatique qui impose de nouvelles pistes de développement qui aideront à préserver la nature et le social. D'où le recours au développement durable. Cette démarche de développement doit pouvoir obstruer toute autre idéologie du développement peu honorable. C'est aussi l'occasion pour certaines parties de la terre de participer honorablement aux concerts des nations. L'Afrique noire doit pouvoir s'appropriier le développement durable pour préserver son environnement et le social. Pour s'assurer du succès de son engagement, il est conseillé qu'elle arrive à combiner raison communicationnelle et développement durable.

La conception habermassienne de la raison communicationnelle vient de gagner du terrain à l'ère du développement durable en donnant l'occasion à l'Afrique noire de quitter l'idéologie du développement imposée par l'œuvre civilisatrice de la colonisation qui ne peut que lui permettre de cumuler retards et handicaps. Il ressort que cette violente œuvre civilisatrice ne peut en aucun cas aider l'Afrique noire à aborder paisiblement la voie du développement puisque tout est mis en place de l'intérieur comme de l'extérieur pour qu'elle ne connaisse pas un décollage réel. Dans ce cas, il faut laisser prospérer un espace public qui saura allier communication, discussion et argumentation. Ainsi, les principes et les piliers du développement durable doivent se solidifier en acceptant la raison communicationnelle qui se constitue en une véritable occasion de sortir l'Afrique noire du sous-développement.

Étant donné que les autres types de développement ont affiché leur incapacité à sauver l'environnement et le social, il est impératif que le développement durable soit une option envisageable pour tout le monde, qui va étouffer toute téléologisation du développement. Les précautions sont à prendre dans une solidarité qui associe bien-être environnemental et social. Si rien n'est fait pour faire de l'Afrique noire le véritable berceau du développement durable où cette expérimentation se fera dans une terre fertile, notre monde s'engagera sur la voie de son autodestruction.

Références Bibliographiques

Alexandre Dupeyrix, 2009, *Comprendre Habermas*, Paris, Armand Colin, 196p.

Anne Volvey (Dir.) et Al., 2005, *L'Afrique*, Paris, Philippe Lemarchand, 300p.

Christian Bouchindhomme, 2002, *Le vocabulaire de Habermas*, Paris, Ellipses, 79p.

Guy-Félix Duportail, 1999, *Phénoménologie de la communication*, Paris, Ellipses, 112p.

Jürgen Habermas, 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, trad.fr Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 554p.

Jürgen Habermas, 2013, *De l'éthique de la discussion*, trad.fr Mark Hunyadi, Paris, Flammarion, 202p.

René Dumont, 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 256p.

Jean-Louis Rocca, 1993, *La corruption*, Paris, Syros, 134p.

Jean Ronald Legouté, 2001, « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque » in *Cahier de recherche du Groupe de recherche sur l'intégration continentale*, Vol. 1, N°1, Février 2001, Département de science politique de l'Université du Québec, Montréal, p.1-43.

Kouassi Yao-Edmond, 2010, *Habermas et la solidarité en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 206p.

Savadogo Mahamadé, 2019, « Vie sensée et vie heureuse » in *Le cahier philosophique d'Afrique, Revue Internationale de Philosophie*, N°0017, Ouagadougou, Presses Universitaires de Ouagadougou, p. 1-15.